



Comment réévaluer une donation?

Par **valérie**, le **11/02/2009** à **19:06**

Mon père m'a remis en 1997 la somme de 45000euros destinés a financer l'achat de ma residence principale. Aujourd'hui, mon père est decédé, le notaire me reclame le suivi de cet argent(combien ai-je revendu l'appartement, combien m'a couté l'achat de ma maison, quelle somme l'ai-je revendue lors de mon divorce et la valeur du bien que je possède actuellement)Une telle pratique est-elle normale? Ne serait-il pas plus simple d'utiliser une table d'indexation pour réévaluer cette somme?